



Procédure d'attestation d'intégration ?

Par KylianMemePasPret

Bonjour,

Ma question va être simple : j'ai une vieille connaissance qui est en train de faire les démarches pour obtenir la nationalité française. Je ne connais pas tous les détails de la démarche, mais apparemment, il aurait besoin d'un témoignage officiel manuscrit d'une personne le connaissant bien pour attester de sa "bonne" intégration dans la société.

Je n'ai pas vraiment de raisons de douter de la bonne foi de cette personne, mais c'est la première fois que j'entends parler de cette procédure de témoignage. Je ne trouve pas grand chose sur Internet, et le document vierge qu'il m'a montré ne fait pas mention de quoi que ce soit qui laisse penser que c'est un document en lien avec une demande de nationalité. C'est une simple page page intitulée "Attestation - Articles 200 et suivants du code de procédure civile" (mais j'ai cru comprendre que tous les documents pour faire des attestations avaient cette tête-là).

D'où ma question : est-ce que cette procédure, dans laquelle un français produit une attestation pour une personne demandant la nationalité, est quelque chose de réel, et si oui, que faut-il savoir avant de remplir l'attestation ?

Merci d'avance pour votre réponse. J'espère avoir été clair, je ne suis même pas certain des termes à employer sur ce coup-là

PS : J'ai déjà posé cette question à l'ami en question, mais il ne m'en a pas appris beaucoup plus que ce que je vous ai présenté ici.

Par Isadore

Bonjour,

C'est bien "officiel", une personne demandant la naturalisation peut présenter des attestations de tiers parmi les pièces etayant la demande. C'est très classique. La forme et le contenu sont libres.

Bien évidemment cette attestation a une valeur juridique, pas question d'écrire des choses fausses.

Ce n'est pas indispensable, mais ça donne de la crédibilité à un dossier d'avoir quelques attestations d'amis, de collègues ou de voisins qui sont prêts à témoigner que vous scolarisez vos enfants, travaillez, participez à des activités et ferez à leur avis un bon citoyen français.

Par KylianMemePasPret

Merci pour votre réponse